

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2016

#### DELIBERATION N°CC/2016.00061

#### VOTE DU TAUX DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE ) 2016

Le Conseil Communautaire a été convoqué le 04 mars 2016

Nombre de membres en exercice : 131

Nombre de présents : 106

Nombre de pouvoirs : 20

Nombre de voix : 126

Délibération affichée le : 18 mars 2016

#### **Membres titulaires présents :**

M. Gilles ARTIGUES, Mme Nicole AUBOURDY, M. Jean-François BARNIER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Michel BEAL, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Jennifer BONJOUR, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Henri BOUTHEON, Mme Hélène BRUYERE, Mme Laurence BUSSIERE, M. Régis CADEGROS, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Paul CELLE, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPRON, Mme Emmanuelle CHAROLLAIS-CHEYTION, M. Jean-Jacques CHARROIN, M. Jean-Claude CHARVIN, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Suzanne CHAZELLE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Paul CORRIERAS, Mme Alexandra CUSTODIO, Mme Anne DE BEAUMONT, M. Gabriel DE PEYRECAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, Mme Marie-Pascale DUMAS, M. Gilles ESTABLE, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Marc FAURE, M. Bernard FAUVEL, M. Christophe FAVERJON, Mme Annick FAY, M. Pierre FAYOL NOIRETERRE, M. Christian FAYOLLE, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, Mme Nicole FOREST, M. Luc FRANCOIS, Mme Michelle GALLAND, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GARRIDO, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Roland GOUJON, M. Rémy GUYOT, M. Daniel JACQUEMET, M. Marc JANDOT, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Raymond JOASSARD, Mme Christiane JODAR, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Bernard LAGET, Mme Marie-Josèphe LAULAGNET, M. Yves LECOCQ, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Claude LIOGIER, M. Julien LUYA, M. Michel MAISONNETTE, M. Gérard MANET, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Yves MORAND, Mme Catherine NAULIN, Mme Michèle NIEBUDKOWSKI, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Marc PANGAUD, M. Yves PARTRAT, M. Jean-Michel PAUZE, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, Mme Fabienne PERRIN, M. Marc PETIT, M. Florent PIGEON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, Mme Joëlle RICARD, M. Jean-Paul RIVAT, Mme Christiane RIVIERE, M. Marc ROSIER,

REGULÉ EN PREFECTURE  
Le 18 mars 2016

VIA DOTELEC - iXBus

M. Jean-Louis ROUSSET, Mme Janine RUAS, M. Jean-Claude SCHALK,  
M. Alain SCHNEIDER, Mme Nadia SEMACHE, M. Joseph SOTTON, M. Gérard TARDY,  
M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, Mme Sylvie THIZY,  
M. Gilles THIZY, Mme Lucie THOMAS, M. Daniel TORGUES, M. Stéphane VALETTE,  
M. Alain VERCHERAND, Mme Anne-Françoise VIALLO, M. Enzo VIVIANI,  
M. Georges ZIEGLER

**Pouvoirs :**

Mme Michèle BISACCIA donne pouvoir à M. Jean-Michel PAUZE,  
Mme Marie-Christine BUFFARD donne pouvoir à Mme Nicole AUBOURDY,  
Mme Patricia CORTEY donne pouvoir à M. Marc CHAVANNE,  
Mme Joëlle COUSIN donne pouvoir à M. Denis BARRIOL,  
M. André FRIEDENBERG donne pouvoir à Mme Nadia SEMACHE,  
Mme Marie-Eve GOUTELLE donne pouvoir à M. Michel BEAL,  
Mme Laurence JUBAN donne pouvoir à Mme Michelle GALLAND,  
Mme Siham LABICH donne pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE,  
Mme Eliane LEGROS donne pouvoir à M. Gérard TARDY,  
M. Olivier LONGEON donne pouvoir à Mme Anne DE BEAUMONT,  
Mme Babette LUYA donne pouvoir à M. Julien LUYA,  
M. Pascal MAJONCHI donne pouvoir à Mme Catherine NAULIN,  
Mme Brigitte MASSON donne pouvoir à Mme Christiane JODAR,  
Mme Nathalie MATRICON donne pouvoir à M. Luc FRANCOIS,  
Mme Annick ROATTINO donne pouvoir à M. Marc ROSIER,  
Mme Christine ROUX donne pouvoir à M. Paul CELLE,  
Mme Monique ROVERA donne pouvoir à Mme Jennifer BONJOUR,  
M. Lionel SAUGUES donne pouvoir à Mme Caroline MONTAGNIER,  
M. Maurice VINCENT donne pouvoir à M. Florent PIGEON,  
Mme Catherine ZADRA donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE

**Membres titulaires absents excusés :**

M. Olivier BROUILLOUX, Mme Delphine JUSSELME, Mme Pascale MARRON,  
Mme Stéphanie MOREAU, Mme Marie-Hélène THOMAS

**Secrétaire de Séance :**

M. Marc CHASSAUBENE

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 MARS 2016**

### **VOTE DU TAUX DE COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES (CFE) 2016**

La loi de Finances 2010 a supprimé la Taxe Professionnelle au 1<sup>er</sup> janvier 2010 et institué, en contrepartie, une contribution économique territoriale (CET) composée :

- de la cotisation foncière des entreprises (CFE),
- de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

S'agissant de la CVAE, le taux est fixé par la loi et ne connaîtra pas d'évolution en 2016.

En ce qui concerne la CFE, la délibération adoptée lors du Conseil de communauté du 1<sup>er</sup> octobre 2014 a revu le barème et instauré 6 nouvelles tranches de bases minimum correspondant à 6 tranches de chiffre d'affaires avec des baisses de cotisation, notamment pour les TPE/PME réalisant moins de 100 000 € de chiffre d'affaires.

Ainsi, 10 000 entreprises sur les 14 000 qui paient aujourd'hui la CFE ont vu leur impôt baisser en 2015 avec l'assurance que le taux n'évoluera pas durant tout le mandat, conformément au Pacte financier 2014-2020.

Il est proposé en 2016 de laisser inchangé le taux de la CFE à 28,81 % pour l'ensemble des communes de Saint-Etienne Métropole.

Cette proposition participe à rendre notre territoire plus attractif, et vise à relancer l'activité économique, à favoriser l'installation de nouvelles entreprises et à stimuler la création d'emplois sur notre agglomération.

#### **Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :**

- **décide de maintenir un taux de CFE à 28,81 % pour l'ensemble des communes de Saint-Etienne Métropole.**

**Ce dossier a été adopté à l'unanimité.**

**Pour extrait,  
Le Président,**



**Gaël PERDRIAU**